



**-Soutien à la culture
-Bibliothèques municipales**

Comment ça marche ?

Document-cadre (1) :

Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine, adoptée en décembre 2001.

Trois (3) grands axes d'actions et d'engagements en lien avec :

- l'affirmation de l'identité culturelle
- Le soutien aux créateurs et aux arts
- L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

Document-cadre (2) :

Plan d'action de la Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine

▪Adopté pour trois ans (2003-2004-2005), suivant les recommandations d'un groupe de référence piloté par ARRIMAGE et sur lequel sont représentés la plupart des organismes madelinots oeuvrant en culture, histoire et éducation ;

▪La Municipalité verse à chaque année un montant de 10,000 \$, auquel s'ajoute un montant équivalent provenant du ministère québécois de la Culture et des Communications, pour un total de 20 000 \$ investis chaque année ;

▪Ces montants servent à soutenir les organismes et événements culturels de même qu'à acquérir chaque année des œuvres d'artistes des Îles pour la collection publique municipale.

Note :

le Plan d'action 2006-2007-2008 a été majoré à 31 000 \$, soit 15 500 \$ pour chacun des partenaires, MCCQ et la Municipalité.

Détail Politique culturelle		Année 2005
(arrondi au dollar près)		
PATRIMOINE	Montant attribué	
La Belle Visite	1 800,00 \$	Projet Violon
Groupe violonneux	250,00 \$	Archives filmées
Les Pieds Madelons	100,00 \$	Aide pour financement
Plaques identification	750,00 \$	Bâtiments cités
TOTAL	2 900,00 \$	
CONCERTATION		
Semaine littéraire	1 500,00 \$	
Diffusion Jeunesse	2 000,00 \$	
Événements culturels	1 500,00 \$	
Relâche scolaire	1 000,00 \$	
Colloque Les Arts et la Ville	500,00 \$	
TOTAL	6 500,00 \$	
ÉQUIPEMENTS		
Lieu de diffusion temporaire (vieux Treuil - La Côte)	1 300,00 \$	
SOUTIEN ARTISTIQUE		
Atelier Ad Mare	1 500,00 \$	
Acquisitions Œuvres d'art	2 000,00 \$	
Échanges avec Acadie	800,00 \$	
TOTAL	4 300,00 \$	
Mandats confiés à Arrimage		
Mise en marché produits	3 750,00 \$	
Dév. Tourisme culturel	1 250,00 \$	
TOTAL	5 000,00 \$	
TOTAL Année 2005 :	20 000,00 \$	
Subvention MCCQ :	10 000,00 \$	
Contribution municipale :	10 000,00 \$	

Documents-cadres (3) :

Ententes bipartites avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec :

- Soutien à ARRIMAGE, Corporation culturelle des Îles
- Soutien au Site historique de la Grave
- Soutien au diffuseur Le Vieux Treuil

Contribution en arts et culture				
Année 2005 (arrondi au dollar près)				
ARRIMAGE	janv. à mars	avril à déc.	TOTAL	
contribution municipale en argent :	2 500,00 \$	9 000,00 \$	11 500,00 \$	
contribution municipale (2)			8 024,84 \$	
contribution municipale (3)			17 775,16 \$	
contribution MCCQ :			25 000,00 \$	
TOTAL			62 300,00 \$	
(2) Téléphone, fax, location photocopieur				
(3) Valeur main-d'œuvre, loyer et coûts d'entretien				
Site historique de la Grave				
Dépenses globales	22 401,00 \$	18 040,00 \$	40 441,00 \$	
Contribution MCCQ :			31 455,00 \$	
TOTAL part municipale (la différence) :			8 986,00 \$	

Année 2005				
Le vieux Treuil				
Contribution municipale :	5 000,00 \$	(valeur en services : équipements, locaux et main-d'œuvre)		
Contribution MCCQ :	36 000,00 \$			

Note : par ailleurs il existe une entente de soutien (depuis 2004) pour le Centre d'artistes en arts visuels des Îles-de-la-Madeleine équivalant 5 000\$ en services, équipements, locaux et main d'œuvre. Conditions de renouvellement en cours de négociation.

Parmi les 17 organismes culturels des Îles-de-la-Madeleine, il en existe un certain nombre dont l'activité principale est la tenue d'un événement ou festival par année.

Certaines activités relèvent du tourisme culturel, d'autres sont liées aux arts et spectacles, d'autres enfin ont un caractère communautaire ou patrimonial.

Le Service offre le même soutien technique qu'à tout autre événement, et en utilisant les mêmes ressources : infrastructures, équipements, main-d'œuvre (voir Fiche - Événements)

RESSOURCES HUMAINES REQUISES PAR LE SERVICE :

DIRECTION :

CO-GESTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE AVEC ARRIMAGE ET LA DIRECTION DES FINANCES DE LA MUNICIPALITÉ ;

CO-GESTION DE L'ENTENTE BI-PARTITE (MINISTÈRE DE LA CULTURE, MUNICIPALITÉ) POUR CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT ET GESTION DU SITE HISTORIQUE DE LA GRAVE ;

GESTION DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ;

SUIVI DE DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT (AD MARE, VIEUX TREUIL, CORPORATION DE LA CÔTE) ;

MONTAGE DE PROJETS FCEM-ÉVÉNEMENTS, CULTURE, PATRIMOINE

SUPERVISEUR AUX ACTIVITÉS-ÉVÉNEMENTS :

ÉVALUATION DES BESOINS EN ÉQUIPEMENTS, MAIN-D'ŒUVRE, AIDE À LA PRÉPARATION/RÉALISATION

SUPERVISEUR DES ÉQUIPES SAISONNIÈRES :

MONTAGE ET DÉMONTAGE DES SITES TEMPORAIRES DE SPECTACLES, EXPOSITIONS, FESTIVALS

Le service des bibliothèques

- Une employée, col blanc, 20 heures par semaine
- Tâches : coordination du réseau des bibliothèques municipales
- Nous comptons sept bibliothèques, une par village et une à l'école primaire de L'Île-d'Entrée.
- Les bibliothèques sont dirigées entièrement par des bénévoles, en tout, une trentaine de personnes, volontaires réguliers
- Les Comités locaux des loisirs fournissent un montant d'environ 2 000 \$ par année en tout, en compensation de frais occasionnés et autres, pour cet important bénévolat
- En général, une personne est désignée comme responsable, soutenue par une équipe de volontaires

CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (CRSBP-GIM)

CORPORATION PRIVÉE SANS BUT LUCRATIF CRÉÉE EN 1977, FINANCÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

SUBVENTION CRSBP POUR LES ÎLES EN 2005 : 39 660 \$

FRAIS COURANTS (MAIN-D'OEUVRE EXCLUE) - ANNÉE 2005

(ARRONDI AU DOLLAR PRÈS)

ENTRETIEN DES LIEUX, INTERNET, FORMATIONS, ÉQUIPEMENTS, ACHAT DE LIVRES, ABONNEMENTS, ETC.

TOTAL : 59 157 \$

Bilan des cinq dernières années / situation actuelle des bibliothèques municipales

Il semble bien que nous ayons atteint le point optimal de développement tenant compte des moyens investis dans nos bibliothèques.

Le fait que les opérations courantes reposent sur le bénévolat ajoute une contrainte au développement des activités et des services.

L'idée de former des partenariats avec des organismes du milieu, comme par exemple, des écoles primaires, soulève quelques difficultés.

Les bibliothèques sont fréquentées par différentes clientèles et différents groupes d'âges (mission généraliste).

Par rapport aux écoles : les adultes n'ont pas le réflexe de les fréquenter et les enfants n'ont pas envie d'y retourner après leur journée de classe. Cela peut avoir un effet négatif sur la fréquentation. Les écoles ont aussi leurs propres normes (sécurité, horaires, etc.).

Il n'existe pas d'autre espace public voué strictement à la culture dans les villages. C'est le point d'ancrage, le lieu d'accès au loisir culturel de proximité.